

Admission dans les chambres privées

Le prix de la pension varie de \$12.00 à \$20.00 par mois.

Pour les malades passagers, la pension est de 60 cts à \$1.50 par jour, suivant l'état et les exigences du patient. Les soins du médecin, les médicaments et les liqueurs sont à la charge des malades.

Modes de fondations

Il serait fort à désirer que les paroisses et les particuliers aisés contribuassent à doter l'Hôtel-Dieu de lits fondés.

Les fondateurs de ces lits auront le droit de placer à l'Hôtel-Dieu un pauvre qui sera entretenu gratuitement, durant l'espace de temps déterminé d'après le montant de la fondation.

Un lit gratuit pour 10 ans	\$ 500.00
“ “ “ “ 25 “	1,000.00
“ “ “ “ 40 “	1,500.00
“ “ “ à perpétuité	2,000.00

Avantages concédés aux bienfaiteurs

Toute personne faisant une fondation, un don ou une aumône quelconque en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu, participe: 1° aux bonnes œuvres de tous les membres de l'Institut; 2° aux prières quotidiennes que les religieuses, leurs pauvres et leurs orphelins offrent aux intentions des bienfaiteurs vivants et défunts.

Pour un don d'au moins \$10.00, le nom de la personne est conservé dans un registre d'honneur; et après sa mort, le donateur participe au service chanté annuellement dans le cours du mois de novembre, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour les bienfaiteurs défunts.